

NOTE AUX PARENTS

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos activités, nous sommes susceptibles de prendre des photos de vos enfants (article dans la presse, expo photos, REGARDS, Réseaux Sociaux...)

La loi nous oblige d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation (article 9 du code civil : « aucune photo de l'enfant reconnaissable ne peut être publiée sur internet ou tout autre support de communication sans une autorisation écrite du responsable légal. »)

Merci de bien vouloir nous retourner le document en bas de page, afin de nous donner ou non votre autorisation.

Les animateurs.



Autorisation de droit à l'image

Je soussigné.....

Responsable légal de l'enfant.....

Autorise les animateurs à utiliser les photos de mon enfant prises au cours des activités, et dans le cadre cité ci-dessus.

N'autorise pas l'utilisation des photos prises de mon enfant.

Fait à Sainte-Soulle, le.....

Signature du responsable légal :